

**Sujet :** [INTERNET] Berrac Enquête Publique

**De :** Dupessy <jluc.dupessy@orange.fr>

**Date :** 13/10/2022 16:19

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Les principes fondateurs de la politique de prévention des risques incendie sur un parc photovoltaïque au sol est avant tout de ne pas mettre en danger les vies humaines et, en second lieu, d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

L'implantation du parc photovoltaïque à Berrac, en limite de maisons principales habitées (certaines à 18 mètres), me paraît en conflit avec ces principes, en particulier si les secours arrivent trop tard.

Cela me paraît encore plus vrai dans la mesure où ce projet est de nature expérimentale, associant une production agricole et photovoltaïque en synergie sur la même surface.

Jean-Luc Dupessy